



Légumes de plein champ et d'industrie

N°02
06/05/2021



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON N-A
aurore.tailleur@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce
bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Légumes de plein champ et
d'industrie N°2
du 06/05/21 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Asperge

- **Récoltes en cours.**
- **Criocères** : forte croissance des populations.
- **Mouche des semis** : période de sensibilité, dégâts en production.
- **Mouche de l'asperge** : période à risque pour l'ensemble des secteurs.
- **Taupins / Scutigérelles** : fortes attaques en récolte dans le Tursan.

Carotte

- **Nématodes** : attaques plus ou moins fortes selon les périodes de semis.
- **Alternaria** : symptômes sur feuilles visibles sur parcelles semées de novembre à janvier.
- **Fontes des semis** : observation de pertes de pieds sur une parcelle suite à l'épisode de gel d'avril.
- **Adventices** : problématique majeure.

Maïs doux

- **Semis en cours.**
- **Vers gris** : vols en cours depuis la mi-mars, surveillez vos parcelles.
- **Sésamie** : d'après Nona, maximum de dépôt de ponte prévu entre le 13 mai et le 29 mai, selon les secteurs.
- **Limaces** : fortes attaques dans le 47.
- **Adventices** : explosion de souchet dans le secteur des Sables.

Haricot

- **Semis en cours.**
- **Mouche des semis** : premiers dégâts constatés dans les Sables.

Tomate

- **Plantations en cours.**
- **Adventices** : de nombreuses levées observées.

En 2021, les réseaux de surveillance pour la filière Légumes de plein champ et d'industrie seront constitués de 3 niveaux :

- **Les parcelles de référence** : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement (pour chaque bulletin) selon un protocole national ;
- **Les tours de plaine** : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique ;
- **Le réseau de piégeage** : il s'agit d'un réseau de pièges à phéromones répartis sur l'ensemble de l'ex-région Aquitaine. L'objectif est de surveiller la présence d'insectes ravageurs ainsi que son extension géographique et également de préciser le moment d'apparition des premiers papillons (via des courbes de vol).

Asperge

• Surface renseignée

Cette semaine, 434 ha d'asperges ont été renseignés (194 ha dans la Landes + 240 ha dans le Blayais) :

- Des parcelles en production ;
- Des parcelles en végétation. Il s'agit principalement des plantations 2021 et des plantations 2020 qui sont aux stades « turions » à « boutons floraux visibles » (soit de 20 cm à 1,5 m de haut).

Dans les Landes, les récoltes 2021 ont débuté autour du 15 mars et les plantations 2021 se sont déroulées du 22 mars au 10 avril.

La parcelle de référence située à Saugon (Blayais) est toujours en phase de récolte.

• Etat sanitaire des cultures

○ Criocère

Situation sur le terrain :

Landes : la présence de criocère est observée sur 59 ha en végétation dont 44 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire.

On note une évolution très significative du nombre de criocères adultes mais qui reste variable suivant les parcelles. Les plantations les plus impactées sont celles mises en place cette année. Des dégâts sur tiges principales et ramifications (morsures) sont observés.

A l'intérieur des parcelles, on constate 2 à 6 adultes visibles par mètre linéaire, et sur les bordures (notation sur 20 mètres à partir de la bordure de la parcelle), 2 à 28 adultes par mètre linéaire. Des œufs sont également visibles dans les parcelles.

Blayais : des adultes et des œufs de criocères sont visibles sur l'ensemble des parcelles surveillées (soit 40 ha), dont 20 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire. Les parcelles concernées sont les plantations 2020 et 2021 ainsi que des parcelles d'asperges vertes en récolte.

Seuil indicatif de risque : il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang (Source Adar Blayais).



Criocères adultes et œufs sur asperge
(Crédit Photo : C. LABROUCHE – Copadax)

Evaluation du risque : le seuil est atteint dans certaines parcelles observées dans les Landes et le Blayais.

o Mouche de l'asperge (*Platyparea poeciloptera*)

Situation sur le terrain :

Landes : des mouches de l'asperge sont observées sur 10 ha en végétation, avec présence sur plus de 5 % des turions.

Blayais : des mouches de l'asperge sont visibles sur 40 ha (plantations 2020 et 2021+ asperges vertes en cours de récolte), dont 10 ha avec présence sur plus de 5 % des turions.

Evaluation du risque : nous sommes actuellement en période à risque : le vol est en cours, les femelles vont pondre au bas des tiges.

o Mouche des semis (*Delia platura*)

Situation sur le terrain :

Landes : des dégâts de larves de la mouche des semis sont observés sur 20 ha avec plus de 5 % des turions en production attaqués. On note également, la présence de mouches des semis sur 44 ha de parcelles en végétation (présence sur moins de 5 % des turions).

Blayais : quelques dégâts de larves de la mouche des semis sont visibles sur 10 ha (soit 5 % des surfaces observées) avec moins de 5 % des turions récoltés attaqués.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Nous sommes en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de pontes dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

o Scutigérelles

Situation sur le terrain :

Landes : des attaques de scutigérelles sont signalées sur 6,7 ha dans le Tursan et en zone sableuse. Sur les zones les plus touchées, on note une fréquence d'attaque sur turions de 80 % et une intensité allant de 5 à plus de 80 piqûres visibles sur turions.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables à la scutigérelle qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs. De plus, ce ravageur s'étend de plus en plus vers de nouveaux secteurs et notamment dans les zones sableuses.



Dégâts de scutigérelles
(Crédit Photo : C. LABROUCHE - Copadax)

Taupins

Situation sur le terrain :

Landes : des attaques de taupins sont signalées sur 7,5 ha dans le Tursan. Sur les parties de parcelles les plus touchées, on note une fréquence d'attaque sur turions de 45 % et une intensité allant de 1 à 3 morsures par turion.

Blayais : des attaques de taupins sont signalées sur 2 ha avec plus de 5 % des turions récoltés attaqués.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque : les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables aux taupins qui attaquent les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs. De plus, ce ravageur s'étend de plus en plus vers de nouveaux secteurs et notamment dans les zones sableuses.



Dégâts + larve de taupin
(Crédit Photo : C. LABROUCHE - Copadax)

- **Rouille physiologique du turion**

Situation sur le terrain :

Landes : on note la présence de rouille physiologique du turion sur 40 ha en cours de récolte, avec plus de 5 % des turions touchés.

Blayais : des symptômes de rouille physiologique du turion sont visibles sur 50 ha (soit 25 % des surfaces en cours de récolte surveillées) avec moins de 5 % des turions attaqués.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles.

Carotte

- **Surface renseignée**

Pour la rédaction de ce bulletin, 535 ha de carottes primeurs ont été renseignés.

Les premiers semis de carottes de saison sont prévus pour ce début mai mais la pluie de ces derniers jours pourrait retarder les semis.

Les températures relativement basses de ces derniers jours ne sont pas favorables aux cultures qui sont peu poussantes (retard sur les primeurs). Des irrigations régulières ont été réalisées jusqu'à l'arrivée des pluies de mardi soir.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Nématodes**

Quelques zones basses sont touchées sur 200 ha : on note 170 ha avec présence de foyers sur moins de 5 % de surface de la parcelle attaquée et 30 ha avec présence de foyers sur 5 à 25 % de surface de la parcelle attaquée. Les attaques sont beaucoup plus prononcées sur les semis de janvier qui ont été réalisés dans des conditions très humides.

- **Mouche de la carotte**

Les vols de la mouche de la carotte ont commencé et devraient s'intensifier dans les prochains jours.

Il est fortement conseillé de surveiller la présence de la mouche de la carotte soit par la modélisation (Dacom, Swat) soit par la mise en place de piègeages.

- **Alternaria**

La maladie est présente sur des parcelles semées de novembre à janvier qui ont subi les excès d'eau de décembre, janvier et début février (533mm). Les premières feuilles sont touchées mais pas de propagation de la maladie sur les nouvelles feuilles à ce jour. Près de 60 ha sont concernés.

- **Fonte des semis**

Des pertes de pieds sont observées sur une parcelle qui était au stade « levée à 2 cotylédons » (BBCH 09) lors des épisodes de gel de la deuxième décennie d'avril. 38 ha sont concernés avec présence de foyers de 25 à 50 % de surface de la parcelle attaquée.

- **Auxiliaires**

De nombreuses coccinelles sont présentes dans les parcelles, sans pucerons visibles.

- **Adventices**

La pression adventices est toujours élevée dans les parcelles de carottes primeurs avec notamment la présence de séneçons et de morelles.

Beaucoup de séneçons sont présents sur les cultures bâchées et de nombreuses morelles dans les semis de pleine terre, obligeant la mise en place de désherbages manuels très importants pour sauver la culture, ainsi que des binages très précoces.

Les désherbages manuels sont en nette augmentation cette année sur la primeur.

Méthodes alternatives :

- **Binage** des passe-pieds au débâchage
- **Binage** des inter-rangs.



Morelles en parcelle de carotte
(Crédit Photo : J. BARRAGUE – Ombrière)

Maïs doux

- **Surface renseignée**

En Nouvelle-Aquitaine, les semis de maïs doux se poursuivent.

En 2021, environ 25 000 ha de maïs doux devraient être semés en Nouvelle-Aquitaine, soit le plus haut niveau depuis 2008.

Les semis de maïs doux ont débuté au cours de la dernière semaine du mois de mars. Les conditions climatiques froides du moment ne sont pas favorables aux levées.

Secteurs	Sables des Landes – Sud Adour – Sud Gironde	Vallée du Lot-et-Garonne	Côteaux du Béarn et des Gaves
Surface observée	988 ha	132 ha	-
Stade de la culture	« semis » à « 4-5 feuilles » (BBCH 00 à BBCH 15)	« levée » à « 4 feuilles » (BBCH 09 à BBCH 14)	-

Pour la rédaction de ce bulletin, 1 120 ha de maïs doux ont été renseignés.

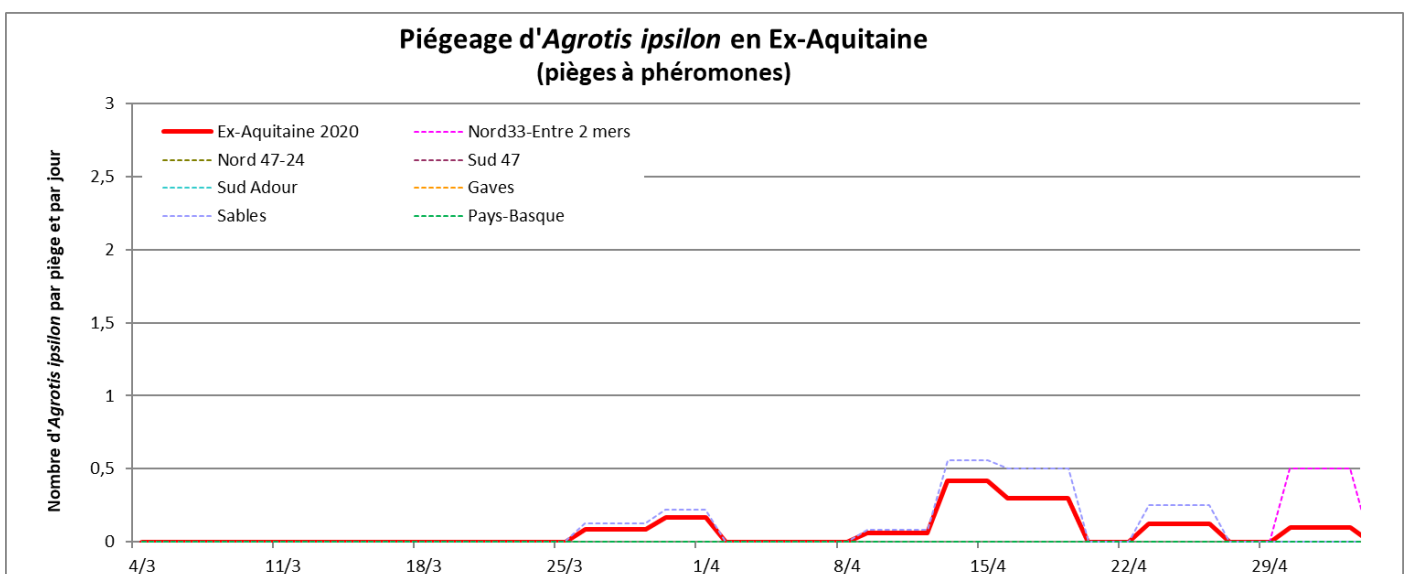
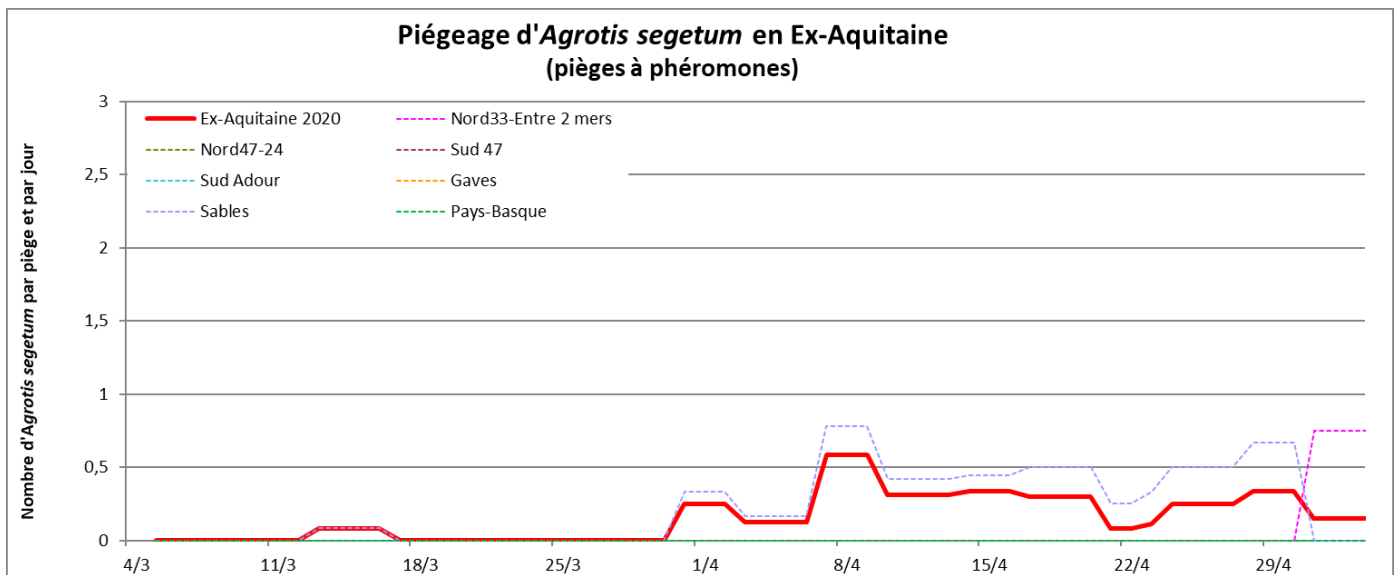
- **Etat sanitaire des cultures**

- **Vers gris**

Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le début du mois de mars. La première capture d'*Agrotis segetum* a été enregistrée le 15 mars dans les Sables et la première capture d'*Agrotis ipsilon*, le 29 mars, dans les Sables également.

Cette semaine, 3 *Agrotis segetum* et 2 *Agrotis ipsilon* ont été capturés dans le Nord 33 – Entre-deux-Mers.



Période de risque : jeune maïs, 2 feuilles à 8-10 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 5 % de pieds attaqués.

Evaluation du risque :

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez vos parcelles, notamment pour les secteurs où le vol est en cours (Nord 33 – Entre-deux-Mers et Sables).

○ **Sésamie**

Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones sésamie ont été mis en place la semaine dernière et aucune capture n'a été relevée. Sur le réseau de pièges lumineux (données FMC), les premières captures ont été enregistrées dans les Landes et en Lot-et-Garonne.

Modélisation :

Le tableau ci-après propose les dates de vol selon les secteurs de la zone Aquitaine, d'après le modèle de prévision Nona.

**Prévisions du modèle Nona à la date du 3 mai 2021
Secteur Aquitaine**

Vol de première génération

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol
Gironde	Médoc	-	-	-
	Libournais	29/04	24-25/05	29-30/05
	Blayais	1/05	24-25/05	30-31/05
	Landes de Bordeaux	25/04	13-14/05	17-18/05
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	30/04	27-28/05	1-2/06
	Vallée des gaves	29/04	17-18/05	24-25/05
	Basse-Navarre	29/04	24-25/05	29-30/05
	Plaine de Nay	5/05	28-29/05	1-2/06
Landes	Sud Adour	28/04	21-22/05	26-27/05
	Haute-Landes	26/04	18-19/05	24-25/05
Lot-et-Garonne	Secteur de Cancon	2/05	22-23/05	27-28/05
	Secteur de Duras	1/05	19-20/05	25-26/05
	Vallée de la Garonne	27/04	21-22/05	25-26/05

Selon les données de modélisation au 3 mai, le maximum de dépôt de ponte (30 % de vol) est prévu entre le 13 mai et le 29 mai, selon les secteurs.

Période à risque : maïs doux ayant atteint le stade « 3 – 4 feuilles » (BBCH 13 – 14).

Seuil indicatif de risque : le seuil indicatif de risque à la parcelle est atteint lorsqu'on observe 3 % de pieds flétris (pieds de pontes).

Evaluation du risque :

Deux stades sont à retenir pour gérer la première génération de ce ravageur :

- **l'œuf :** le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé (prévu entre le 13 mai et le 29 mai selon les secteurs) ;
- **la larve :** la larve de sésamie peut être atteinte lorsqu'elle quitte le pied de ponte pour coloniser les pieds de maïs doux à proximité. Ce stade n'est pas encore atteint.

○ **Limaces**

De fortes attaques de limaces sont observées sur 20 ha en Lot-et-Garonne (secteurs Agen / Marmande) avec plus de 20 % de plantes attaquées.

○ **Sangliers**

Des dégâts, parfois importants, de sangliers sont signalés en Haute-Lande (secteurs Saugnacq-et-Muret / Ychoux) sur 107 ha : 52 ha avec moins de 5 % de plantes attaquées, 50 ha avec 5 à 25 % de plantes détruites et 5 ha avec plus de 20 % de plantes détruites.

○ **Autres bio-agresseurs**

Quelques symptômes de **fontes des semis** sont observés dans les Sables (moins de 5 % de plantes attaquées).

○ **Adventices**

De nombreuses adventices sont présentes dans les parcelles (souchet, morelle, datura). Le souchet est très présent sur 180 ha dans les Sables (secteurs Ychoux / Liposthey / Solférino / Pissos). On note une infestation supérieure à celle des années précédentes et sur des parcelles où il reste habituellement contenu.

Haricot

- **Surface renseignée**

En Nouvelle-Aquitaine, les semis de haricot ont débuté depuis la mi-avril. A ce jour, 1 000 ha ont été semés.

La majorité des parcelles est en cours de levée et les plus avancées sont au stade « 2 feuilles simples » (BBCH 12).

Les chantiers de semis ont été légèrement perturbés par les pluies de ces derniers jours. Les conditions climatiques plutôt fraîches du moment ralentissent les levées.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Mouches des semis**

Situation sur le terrain :

Des dégâts de mouches des semis sont observés sur 90 ha en Haute-Lande avec 10 à 15 % de plantes touchées.

Période de risque : les haricots sont sensibles du semis jusqu'au stade « 2 feuilles trifoliées », c'est-à-dire durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis.

Tomate d'industrie

- **Surface renseignée**

En Nouvelle-Aquitaine, les premières surfaces de tomate d'industrie ont été plantées durant le week-end du 17 avril.

Pour la rédaction de ce bulletin, 221 ha ont été renseignés.

Les cultures sont au stade « plantation ».

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Adventices**

Des levées de xanthium, morelle, chénopode, datura et de graminées sont observées dans les plantations.

La faible pluviométrie du mois d'avril n'a pas permis de réaliser de faux-semis, par conséquent les levées des adventices ont eu lieu suite aux irrigations post-plantations. Des binages sont prévus dans les prochains jours.



 Vous êtes un exploitant agricole ?

→ L'État vous accompagne pour moderniser votre exploitation et contribuer à la transition agroécologique.

→ Rendez-vous sur : agriculture.gouv.fr

**GAGNANT
GAGNANT**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maïsadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".